

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# L'ÉCHO

DU

## Cabinet de Lecture Paroissial.

Vol. III.

Montreal, (Bas-Canada) 2 Mars 1861.

No. 8

SOMMAIRE.—Poésie : La prière et l'aumône.—Chronique.—Discours sur l'armée pontificale, par M. Désiré Gironard, Avocat, (suite).—Biographie de l'hon. D. B. Viger, par M. Jos. Royal.—Faits divers :—Un zouave mal appris.—Rapprochement singulier.—Production métallurgique.—Comment les grands hommes d'autrefois traitaient la papauté.

### POÉSIE.

#### LA PRIÈRE ET L'AUMÔNE.

Deux frères se rendaient à l'église un dimanche ;  
Ils avaient, tous les deux, dix sous en pièce blanche,  
Et tout fiers s'en allaient, bras dessus, bras dessous,  
Causant sur ce qu'on peut acheter pour dix sous.

Arrivés à la porte, ils ont un pauvre en face :  
"La charité, messieurs, la charité de grâce !"  
Jean à demi touché, "hélas ! pourquoi faut-il  
Ne pouvoir disposer d'un seul sou, lui dit-il !  
Sans monnaie aujourd'hui, je ne puis rien, brave homme !"

"Moi, non plus, dit Robert, mais j'ai toute une somme ;  
Elle sera pour vous ; tenez, voici l'argent."  
Et sa main rencontrant celle de l'indigent  
Y met avec bonheur la pièce toute entière.

Ils entrent dans l'église et commencent leur prière.  
Mais quoique prosternés, tous deux, dans le saint lieu  
La voix de Robert seule arriva jusqu'à Dieu.

Car, il ne suffit pas de prier dans un livre :  
Il faut, pour plaire à Dieu, aimer les malheureux,  
Et leur donner l'argent quand on n'a pas le cuire.  
Joindre les mains, c'est bien ; mais les ouvrir, c'est mieux.

L. RATHBONNE.

### CHRONIQUE.

SOMMAIRE :—Nouvelle publication des Pères de l'Église.—Différence entre 1830 et 1860.—Nouvelles d'Italie.—Garibaldi *sub tegmine Jagi*.—Séances de charité au Cabinet de Lecture.

Une des œuvres qui recommanderont le plus l'époque actuelle à l'estime des temps à venir, est assurément l'entreprise immense que vient d'accomplir M. Migne, le libraire-éditeur des grands ouvrages religieux et pour laquelle il a reçu et reçoit chaque jour un concours efficace de la part de l'Épiscopat et du Clergé, en France.

Il vient de terminer la publication de tous les Pères de l'Église (Grecs et Latins), et les offre au public en 326 volumes, pour la somme de 80 louis, ou environ.

Pour arriver à ce résultat, M. Migne s'est imposé les plus grands sacrifices et il a dû avancer une somme considérable, qui représente à peu près toute la fortune

qu'il avait acquise dans ses premières publications et dans ses premières entreprises, c'est-à-dire, environ 40,000 louis.

Il y a lieu d'espérer que ces avances lui seront remboursées ; mais, en attendant, il a fallu qu'il se rencontrât un homme assez dévoué au bien, pour risquer tout ce qu'il avait, dans une œuvre qui intéresse tellement le bien des âmes et la propagation de la vérité parmi les hommes.

Moyennant les efforts de l'Éditeur zélé, on trouvera réunie, cette collection complète, qu'il était presque impossible de se procurer autrefois, et qu'il aurait d'ailleurs fallu payer un prix exorbitant.

Un prêtre très-savant du commencement de ce siècle, qui avait travaillé, pendant presque toute sa vie, à réunir une collection des SS. Pères, n'était pas parvenu à avoir entièrement tout ce que M. Migne offre en ce moment au public, il s'en manquait d'une fraction assez notable ; et cependant ce qu'il avait réuni et acquis jusque-là, lui avait coûté plus de 100,000 francs, c'est-à-dire plus de 4,000 louis.

M. Migne donne cela et même plus, pour 80 louis environ. C'est là un des résultats les plus remarquables de l'industrie et du bon marché moderne. La nouvelle édition a paru avec des tables immenses qui tiennent une vingtaine de volumes, et qui présentent la plus grande facilité pour traiter quelque sujet que ce soit, qu'il s'agisse de théologie dogmatique ou morale, de liturgie, de prédication et même de sciences, de littérature ou de beaux arts.

Cela met donc, au moins chaque Établissement religieux à même d'avoir cette précieuse réunion, qui est l'arsenal, le trésor le plus complet de ressources, et de moyens propres à éclairer, à enseigner, à convaincre, et à réfuter, suivant que l'occasion s'en présente et qu'il peut être nécessaire.

Autrefois on ne comptait, dans toute l'Église, qu'un nombre très-restreint de Bibliothèques publiques qui possédassent à peu près l'équivalent d'une semblable collection, et c'est ce que bientôt chaque Diocèse pourra avoir et même en double, ou en triple, si ce n'est plus.

Une des principales collections en ce genre, était celle de l'Archevêché de Paris ; on sait qu'elle fut détruite

pendant les tristes scènes de révoltes et d'insurrection qui eurent lieu en 1831, lorsqu'un peuple en délire saccagea l'Eglise de St. Germain l'Auxerrois, et la résidence d'un Saint Pontife : voici ce qu'en disait un journal du temps.

“ J'ai vu la Seine indignée, roulant dans ses eaux fangeuses tant de précieux débris que ces bandits avaient livrés au courant de l'eau rapide. Ah ! que de trésors, que de richesses, et d'ornements précieux ; que de tableaux déchirés, que de meubles brisés, que de choses enfouies !

“ Et au milieu de tout cela, ce qui faisait mal à voir, c'était un nombre immense de livres couvrant la rivière ; on les voyait jetés sur la rive par les vagues lassées, s'accrocher aux bateaux des ports, paraître un instant, puis s'enfoncer lentement, comme un homme qui se noie.

“ Là, se trouvaient réunies ces superbes éditions des Pères de l'Eglise grecque et latine, devenues si rares, si coûteuses et qui ne seront pas remplacées.

“ Certes, dans ces murailles consacrées par la piété et le souvenir de tant d'hommes célèbres, l'honneur de l'Eglise et de l'Episcopat français, elle devait se croire à l'abri de ces fureurs, cette immense bibliothèque formée de toutes les controverses religieuses depuis St. Augustin jusqu'à Bossuet... Hélas ! tout a sombré !!

“ Et, pendant ce temps-là, le soleil était beau comme un soleil de printemps, les rues étaient encombrées de curieux, et sur ce pont sous lequel passaient tant de débris, vis-à-vis ces dômes ébranlés, passaient tour-à-tour, ou tout-à-la-fois, les masques fêtant le joyeux mardi gras, la garde nationale au son du tambour, le bœuf gras couronné de fleurs, les jeunes gens de la ville portant le drapeau tricolore et chantant la Parisienne. A cette heure la ville oubliait tous ces crimes, et elle était toute à la folie du carnaval qui s'en va.”

Voilà les seuls regrets qu'inspiraient donc alors des crimes, des sacrilèges, des actes d'un vandalisme insensé ; mais, grâce à Dieu, les temps sont changés, les ruines ont été réparées ; une population plus sérieuse a remplacé ce peuple qui ne regrettait que le carnaval qui s'en va : et au lieu de quelques rares bibliothèques possédant les trésors de l'Eglise, voilà ce que l'époque actuelle a fondé de bon, de durable et de salubre pour les années qui vont suivre ; cette immense collection pouvant se reproduire et se propager à l'infini.

Les nouvelles extérieures ne sont pas encore de nature à rassurer les amis de la vérité et les enfants dévoués de l'Eglise. Cependant, il y a déjà bien des espérances impies et anarchistes d'usées et de détruites.

Le Roi de Naples, tient ferme à Gaëte, et le général Fergola, à Messine ; il est douteux, il est vrai, que la cause de la Monarchie l'emporte, mais il est certain qu'elle a triomphé dans l'opinion publique. L'Empe-

reur des Français, dans son discours aux Chambres, a proclamé, aux applaudissements universels, *cette infortune si noblement supportée, digne de sympathie* ; on ne peut en dire autant de la cause adverse.

Il y a, à ce qu'il paraît, quelque autre chose de certain, c'est que ce n'est ni Garibaldi avec ses coups de main, ni Victor-Emmanuel, avec ses trahisons et ses perfidies qui profiteront des événements de Naples. On parle de deux ou trois autres compétiteurs au royaume de Naples, un prince Murat, un prince Lenchttemberg et enfin un prince de la famille d'Orléans.

Comme l'a dit très bien le général gouverneur de la citadelle de Messine, Naples qui a neuf millions ne veut en aucune sorte se laisser avaler par Turin, qui n'en a que quatre.

La vraie raison de la retraite champêtre de Garibaldi, et cette existence de *Tyrré, sub legmine fagi* qui, faite de mieux à un si grand attrait pour les journaux anglais et qui rappelle les beaux souvenirs du *de viris illustribus* ; la vraie raison vient de l'indifférence profonde dans laquelle le glorieux héros de la révolution est tombé au bout de quelques jours de résidence à Naples.

Il a fallu absolument s'en aller, parcequ'il est infiniment préférable de cueillir, soi-même sur l'arbre, des oranges et des citrons frais à Caprée, que d'en être assommé lorsqu'on traverse les rues de Naples, et c'est ce qui est arrivé à Victor-Emmanuel qui avait essayé de braver l'opinion et qui est resté quelques jours de trop dans sa nouvelle capitale.

Cette impopularité si complète explique une réponse du ministre des affaires étrangères au comte Gropello, Ambassadeur Sarde à Paris. Celui-ci réclamait l'extradition des officiers français, enrôlés au service du Roi de Naples ; et malgré son insistance n'ayant rien pu obtenir, et en ayant montré son étonnement : au surplus, aurait ajouté le ministre des affaires étrangères, quelle importance ce détail peut-il avoir pour vous ? Vous ne resterez pas à Naples, vous ne sauriez vous le dissimuler ; et perdant la capitale, vous perdrez nécessairement les provinces.

Etonné et ému de ce langage, le comte Gropello aurait demandé à M. Thouvenel si c'était officiellement qu'il lui faisait cette déclaration. — Je n'ai pas d'explication à vous fournir à cet égard, aurait répliqué le ministre ; je me borne à vous répéter que vous ne resterez pas à Naples ; tenez-le vous pour dit.

Qu'est-ce qui profitera de ce changement de politique, nous ne pouvons le dire. D'autres changements peuvent arriver encore pour éclairer bientôt les voies de la Providence.

Voici une nouvelle intéressante qui nous arrive de Marseille :

“ On parle toujours de mener vigoureusement l'expédition de Cochinchine ; et de s'emparer même de la capi-

tale, afin de terminer nos différends avec l'empereur d'Anam, auquel on ne pourra faire entendre raison que lorsque l'on aura pris son palais, et surtout ses trésors, que l'on dit encore plus attrayants que ceux de son confrère de Pékin."

Deux belles soirées ont eu lieu à la salle du Cabinet Paroissiale; il y a eu gloire pour les orateurs, le rev. Messire Giband, à la première, et M. Bourassa à la seconde; enfin, il y a eu un profit très satisfaisant pour les misères du moment. Honneur aux Dames si dévouées et qui savent mettre tant de cœur, et tant d'esprit au service d'œuvres si sympathiques! Que Dieu leur donne la force, le succès et la persévérance; car bien des existences en notre ville dépendent de leur zèle et de leur admirable dévouement.

## DISCOURS SUR L'ARMÉE PONTIFICALE.

PAR M. DESIRÉ GIROUARD, AVOCAT.

### II

RÉPONSE A L'APPEL DU SOUVERAIN PONTIFE.

(Suite.)

Vous avez entendu parler le fils et la mère; voulez-vous entendre parler l'époux? De tels monuments doivent être enregistrés avec soin, et je ne crains pas de paraître trop long, en les citant en entier.

"Il est évident pour moi, écrivait M. de Quatre-Barbes à sa femme, que Dieu a voulu que je vienne à Ancône pour reprendre à mon âge une vie de privations, de labeurs et de sacrifices. Le motif qui m'y a conduit, vous le savez est la foi, c'est-à-dire le sentiment qui domine tous les autres, qui m'a été inspiré sur les genoux de ma mère, qui sera à ma dernière heure ma consolation et mon espérance. Si, en écrivant ces lignes, je n'avais pas la crainte qu'elles ne vous parvinssent pas à temps, pour calmer un peu vos inquiétudes, je n'essuierais pas en ce moment une larme qui roule dans mes yeux. Rassurez-vous, ma bonne et douce amie; priez et continuez de faire prier pour moi... Adieu, chère amie, conservez votre courage, en songeant que vous êtes en quelque sorte mon unique pensée."

Une larme roule aussi dans nos yeux, en voyant autant de sacrifices et de résignation; mais c'est une larme de joie, une larme d'admiration. Pourtant, comme l'observe ce soldat généreux, ces sentiments sont ceux qui dominent tous les *Volontaires* de l'armée pontificale, de quelque origine et de quelque nation qu'ils soient. Tous semblent, pour un instant, avoir confondu toute distinction de race dans le seul nom de catholique. Entendez parler le Belge, l'Allemand, l'Espagnol, ou l'Irlandais; c'est partout le même langage, le langage de l'abnégation et du dévouement. En voulez-vous une preuve. Écoutez l'Irlandais dont le nom se trouve associé à plus d'une des gloires de la France, et désormais attaché à l'histoire de notre pays.

Voici ce que disait l'un des soldats de la *Brigade Irlandaise* dans une lettre à son frère :

"Embrasse pour moi ma mère et mes sœurs. Peut-

être que je ne les verrai plus, ni les vertes collines de la brave et sainte Irlande, ni toi, ô le meilleur des frères!... Sans doute que nous avons souffert avant d'arriver jusqu'à Rome; mais d'un autre côté que l'on considère la noblesse et la justice de la cause, et je le demande, où est l'homme qui n'endurerait pas beaucoup plus pour l'honneur de son pays, pour le maintien de sa religion et la défense de notre Saint Père et de notre Sainte Eglise?... Oui, cette pensée nous anime tous, et nous engage à supporter tout poids de misères et de fatigue, jusqu'à ce que nous abattions les ennemis de la religion, de la morale et de l'ordre des sociétés; et lorsque ce jour viendra, crois moi, avec l'aide de Dieu je ne reculerai pas, mais je courrai au devant de la mort ou de la gloire. Si je ne survis pas, je mourrai bravement et honorablement dans une noble et sainte cause."

Qu'elles sont belles, qu'elles sont touchantes ces lignes où le chrétien se montre à la fois héros! Ah! je reconnais là le sang qui a arrosé tant de fois le monde entier pour la sauvegarde de la foi et de la civilisation! Je reconnais bien là le descendant de tous ces intrépides soldats, qui autrefois combattirent dans les champs d'Italie contre l'Islamisme, cette barbarie des temps passés! Je reconnais bien là, dis-je, l'enfant de la brave et catholique Irlande: — *Vivre et mourir pour Dieu et la patrie*, telle a toujours été sa devise. Honneur et gloire lui en soient à jamais rendus, elle n'a pas changé: ce qu'elle était il y a cent ans, ce qu'elle a été dans tous les siècles, elle l'est encore aujourd'hui, guerrière et par dessus tout chrétienne.

Ils quittaient tout, repos, famille, fortune, honneurs, mais ils n'espéraient rien; ils partaient sans autre espoir que d'aller combattre glorieusement; ils partaient pour servir une cause méconnue et impopulaire; ils partaient pour aller lutter contre un ennemi innombrable; ils partaient en bien petit nombre et au jour du combat, ils se trouveront écrasés. N'importe! le devoir et le dévouement leur commandent de partir, et ils n'hésitent pas. Ah! quel charme si profond, quelle beauté si ravissante renferme donc ce qui s'appelle devoir et dévouement! Ne faut-il pas qu'ils aient été remplis de l'amour des martyrs et des héros? Ne faut-il pas, dirai-je avec Bossuet, que ces grandes âmes "aient découvert aux rayons d'une lumière divine un agrément immortel, dans l'honnêteté et la vertu, pour aller s'exposer, je ne dis pas sans crainte, mais avec joie à des fatigues immenses, à des douleurs incroyables, et quelquefois à une mort assurée, pour ce qu'on aime, pour la patrie, pour la religion, pour les autels.

Ainsi, par un pur mouvement de patriotisme religieux, qui fera l'une des gloires de notre époque, une armée de 25,000 hommes avait été donnée au Saint Père pour défendre l'ordre, la paix et la tranquillité des populations et des familles; les droits du plus auguste des Souverains contre les sacrilèges attaques du Piémont. Maintenant où est-elle cette petite armée? qu'est-elle devenue? Comment sont tombés les vaillants d'Israël?

### III

#### LA LUTTE.

Le Général LaMoricière, à Rome, fut salué par les acclamations des populations, comme le *Sergent d'armes* envoyé par le Seigneur pour repousser la Révo-

lution. Partout sur son passage, ce n'est qu'ovation continue. La cause du Pape acquiert une nouvelle popularité. Les plus timides furent rassurés et les peuples eux-mêmes qui, trop souvent, hélas ! suivent les mauvaises passions et les aventuriers, se rangèrent résolument en faveur du droit et de la justice.

Enfin, Lamoricière a définitivement organisé son armée.

“ Les troupes sont superbes, écrivait-il d'Ancône ; je suis tranquille. Si on ne nous protège pas, nous sommes en état de nous protéger nous-mêmes.” Puis, pour les remplir de l'ardeur et du courage qui l'embrasaient, il leur adresse cette proclamation, dont tout le monde admira l'élévation chrétienne et la noblesse chevaleresque :

“ Soldats, Sa Sainteté, Pie IX, ayant daigné m'appeler à l'honneur de vous commander pour défendre ses droits méconnus et menacés, je n'ai pas hésité à reprendre mon épée.

“ Aux accents de la grande voix qui naguère, du haut du Vatican, faisait connaître au monde les dangers du patrimoine de Saint-Pierre, les catholiques se sont émus, et leur émotion s'est bientôt répandue sur tous les points de la terre.

“ C'est que le Christianisme n'est pas seulement la religion du monde civilisé, il est le principe et la vie même de la civilisation ; c'est que la Papauté est la clef de voûte du christianisme, et toutes les nations chrétiennes semblent avoir aujourd'hui la conscience de ces grandes vérités qui font notre foi.

“ La révolution, comme autrefois l'Islamisme, menace aujourd'hui l'Europe, et aujourd'hui comme autrefois, la cause du Pape est celle de la civilisation et de la liberté dans le monde.

“ Soldats, ayez confiance et croyez que Dieu soutiendra notre courage à la hauteur de la cause dont il confie la défense à nos armes.”

Ce que le général disait en des termes aussi nobles arriva. Dieu a soutenu le courage des Volontaires à la hauteur de leur mission. Héros par le dévouement, au moment de la séparation, ils se sont montrés héros jusqu'à la fin, sur le champ des batailles où ils vont bientôt se trouver engagés.

Les révolutionnaires venaient de dépouiller le Roi de Naples de ses possessions. Mais ils tendent plus haut.

C'est du haut du Quirinal que Garibaldi veut proclamer l'unité italienne et la déchéance de la papauté et du catholicisme. Ce moment après lequel il soupirait tant, il le croyait arrivé. Aussitôt au mépris des promesses de pacification les plus solennelles et sans aucune déclaration de guerre, l'innombrable armée du Piémont, fond sur le territoire romain, sur les Marches et L'Ombrie. Que va faire et que peut faire la petite armée de LaMoriciera contre un agresseur aussi formidable ? Ce qu'elle peut faire, Messieurs, il n'est plus permis de le demander. Spolète, Castelfidardo, Ancône sont-là pour nous répondre, et pour redire aux générations futures que partout les soldats de la milice chrétienne, ont fait à l'ennemi la plus héroïque résistance ; que jusqu'au dernier moment ils sont restés fidèles au drapeau de l'honneur et de la gloire, et que si, à la fin, il leur a fallu succomber sous le nombre, ils sont tombés en héros et en martyrs.

Spolète avait été confiée à la garde de 600 Irlandais. L'ennemi a coupé toutes les voies de communication,

et toute espérance de secours est désormais perdue. Le général Briganne se présente aux portes de la ville à la tête de 8,000 Piémontais. C'était le 16 septembre 1860. Le général piémontais envoie un de ses officiers sommer le Commandant O'Reilly de se rendre. Dans des circonstances aussi critiques et aussi désespérées, ces nouveaux Spartiates chrétiens reculeront-ils ? Iront-ils honteusement se soumettre à cette sommation comme on s'est plu d'abord à le publier ? “ Non, répondrai-je avec Lord Normanby, et quand bien même je serais seul dans l'Angleterre à le proclamer, je ne craindrais pas d'affirmer ma conviction : que ces Irlandais ont combattu jusqu'à la fin.”

“ Les Irlandais, ajoutait-il, une fois engagés dans une entreprise, qu'ils considèrent comme juste et sainte, ne se montreront pas lâches en face de l'ennemi. Quoi ! continue le noble Lord, les Irlandais qui, dans tous les temps, ont formé au moins la moitié de notre brave armée, cette union nationale qui se tint contre le monde entier en armes, les natifs de ce pays qui nous ont fourni le plus grand et le plus sage général des temps modernes n'ont pas été braves ! Les plus brillantes pages de l'histoire des guerres modernes doivent être effacées avant qu'une pareille accusation soit crue.”

Et en effet, Messieurs, ce hardi vengeur de la *Brigade Irlandaise* avait raison. Les 600 d'Irlande ont méprisé les sommations du général Briganne, et avec une fierté martiale, qui nous rappelle les héros de Waterloo, ils ont répondu à l'officier Piémontais : “ Retourne, et dis à ton maître que nous sommes Irlandais et que nous tenons cette citadelle pour Dieu et le Pape. Les Irlandais au service du Pape sont prêts à mourir, mais non pas à se rendre.” (1)

Ce qu'ils ont dit, ils l'ont fait ; car est-ce se rendre que de se battre pendant 12 heures contre des forces si considérables ? Est-ce rendre que de forcer un ennemi si nombreux d'abandonner l'assaut ? Est-ce se rendre que de succomber sous le poids des fatigues d'un combat sans égal, sous le nombre des troupes piémontaises ? Est-ce se rendre enfin que de se retirer de la lutte avec tous les honneurs dus à des soldats *honorables et braves*, ainsi que le général Briganne l'a reconnu lui-même dans les articles de capitulation. Ah ! si c'est là ce que l'on appelle se rendre, pour moi j'aimerais mieux me compter parmi les vaincus, courageux et intrépides jusqu'à la fin, que parmi les vainqueurs infiniment supérieurs, mais seulement par leur nombre. J'aimerais mieux être Irlandais sur la brèche, que Piémontais éloigné des murs, à l'ombre des batteries.

Spolète avait montré au monde ce qu'une poignée de braves Irlandais pouvaient et voulaient faire.—Castelfidardo va maintenant redire que les Français savent mourir les armes à la main sur le champ de l'honneur et de la gloire.

(A CONTINUER.)

### Biographie de l'hon. D. B. Viger.

Le Bas-Canada a perdu en l'honorable Denis Benjamin Viger l'un de ses plus grands citoyens.

C'était l'un des derniers chefs survivants de cette glorieuse

(1) Return and tell your commander that we are Irishmen and that we hold this citadel for God and the Pope ; the Irish who serve the Pope are ready to die but not to surrender.”

phalange de patriotes qui ont rempli du bruit de leurs paroles et de leurs actes plus d'un demi-siècle de notre histoire. Sa vie, comme celle des Bédard, des Panet, des Papineau, se trouve liée à ces luttes héroïques où l'existence de la nationalité canadienne fut tant de fois mise en jeu, et fut autant de fois sauvée par ces nobles soutiens de la liberté.

L'écrire serait une belle tâche.

Ces grandes figures de la patrie nous semblent mal à l'aise dans le cadre forcément rétréci d'une histoire générale : elles demandent plus de lumière, plus d'exposition pour ressortir dans toute leur gloire.

On comprendra dès lors que ce n'est pas le but que nous nous proposons ici. En attendant que ce pieux devoir s'accomplisse, nous voulons mêler quelques fleurs à la couronne civique que la nation en deuil dépose sur cette illustre tombe ; nous voulons esquisser à grands traits le profil de cette belle vie où la Providence nous a permis de tant admirer et de tant apprendre.

M. Viger est né à Montréal le 19 août 1774, à trois heures de l'après-midi : il fut baptisé le lendemain et reçut les noms de Denis Benjamin. La maison qu'habitaient alors son père et sa mère est encore debout et se trouve à l'encoignure des rues St. Vincent et St. Paul. Elle est convertie en magasin depuis longtemps.

M. Viger était l'aîné de sa famille ; il eut un frère qui mourut en bas âge et une sœur qu'il aimait beaucoup. C'était une personne dont l'esprit brillant et les connaissances ne contribuèrent pas peu à faire des salons de son frère, à cette époque, le rendez-vous de la société choisie de Montréal. Il l'a perdit le 2 décembre 1820. Les parents de M. Viger, quoique sans fortune, l'envoyèrent à l'école de bonne heure : il n'avait pas encore cinq ans lorsqu'il entra au collège de St.-Raphaël, ancien château de la famille Vaudreuil, et qui s'élevait à l'endroit, connu aujourd'hui sous le nom de Place Jacques-Cartier. Feu Mgr. J. J. Lartigue, son cousin, avait une classe au-dessus de lui ; ils se trouvèrent ensemble au premier cours de philosophie qu'y donna Messire I. R. Leclair en 1790.

M. Viger aimait à parler de M. l'abbé Curteau de la Blaiserie, fondateur et premier directeur du collège de St. Raphaël ; il se rappelait avec bonheur, à travers les mille souvenirs de sa longue carrière, ce saint prêtre nourri des *Stes Ecritures* et des *SS. Pères* et qui ne cessait de dire à ses élèves : "*Desolatione desolata est terra, quid nullus est qui recogitet corde.*"

Fils d'une mère pieuse, neveu de Messire Cherrier, curé de St. Denis, Grand-Vicaire, et prêtre de beaucoup d'esprit, qui fréquentait assiduellement sa famille ; ayant pour père un homme d'un caractère franc, sérieux et entreprenant ; parent de la célèbre famille Papineau, le jeune Denis-Benjamin ne pouvait manquer de puiser dans ce commerce distingué une foi vive, des principes d'honnêteté proverbiale, et cette vieille politesse qui a fait dire de lui qu'il était l'un des derniers types du gentilhomme français.

Après avoir terminé ses études, il ne balança pas sur le choix d'une carrière : il entra, comme étudiant en droit, dans l'étude de M. L. C. Foucher, alors député de la ville de Montréal et Solliciteur-Général.

Son premier écrit parut en 1792 dans la *Gazette de Montréal*, journal qui dans la suite changea de langue en changeant de maîtres : M. Viger défendait ses concitoyens contre leurs adversaires déclarés. Il n'avait alors que dix-huit ans.

Après avoir terminé à Québec sous M. J. A. Panet ses études de droit, il fut admis au barreau à Montréal, le 9 mars 1799. Déjà rendu populaire parmi les Canadiens pour ses talents et son ardeur à prendre en mains leurs intérêts, il fut porté à la Chambre d'Assemblée par les électeurs du quartier ouest de la ville de Montréal en 1808. La même année, son cousin, L. J. Papineau, était élu par le comté de Kent. C'étaient deux nobles intelligences qui se levaient ensemble à l'horizon de la patrie : c'étaient deux mains puissantes qui venaient aux secours de la liberté menacée.

En 1809, M. D. B. Viger publia son premier pamphlet intitulé : "*Considérations sur les effets qu'ont produit en Canada*

*la conservation des établissements du pays, les mœurs, l'éducation, etc., de ses habitants, et les conséquences qu'entraîneront leur décadence par rapport aux intérêts de la Grande-Bretagne,*—par Un Canadien M. P. P. L'épithète a été tiré du livre de Platon—de la République : "Un état mérite le nom de sage, lorsqu'on y prend toutes les mesures les plus justes, pour l'avancement du bien public."

Voici un passage de l'Avertissement qui dénote l'esprit de l'écrivain :—"J'invite de bon cœur ceux qui ont plus de loisir ou de talents à entrer et à me devancer dans la même carrière. Je verrai leur succès avec plaisir. J'y applaudirai avec joie ; je leur en devrai de l'obligation. J'aime mon pays et ceux qui le servent. Je serai satisfait de l'honneur de leur avoir donné l'exemple."

C'était le premier ouvrage de cette liste nombreuse de brochures, de mémoires, d'articles de journaux qui font de M. D. B. Viger le père de la presse canadienne et l'un de nos premiers publicistes, sinon le premier, par la pensée, la logique, l'érudition, la bonne foi et la modération de sa plume.

Nous retrouvons maintenant le nom de cet homme célèbre, à chaque événement politique : sa vie embrasse toute la période de l'histoire constitutionnelle du Bas-Canada : elle y est mêlée de telle sorte qu'écrire l'une serait aussi faire l'autre. Sous l'administration du Gouverneur Graig, il fut sur le point d'être incarcéré ; néanmoins, il fut réélu en 1810. Il représenta depuis cette dernière date jusqu'à 1814 le comté de Leinster, puis celui de Kent de 1816 à 1830.

Lors de la guerre de 1812, la jalousie essaya un instant d'affaiblir le prestige populaire de M. Viger à propos du soulèvement de Lachine, et le fit accuser d'un acte de déloyauté dont n'eut pas de peine à se laver cet homme chez qui l'enthousiasme de la liberté n'altéra jamais les notions du premier des devoirs d'un citoyen.

Il ne sera pas hors de propos de tracer ici quelques lignes du caractère politique de M. D. B. Viger.

"—C'est l'histoire de l'Irlande et de la Révolution française qui m'ont fait politique," nous disait-il un jour. Toute sa vie publique se trouve dans ces simples paroles et dans cette autre belle vérité sociale qu'il aimait à répéter souvent :—"La vérité ne meurt point ; tôt ou tard elle est entendue des hommes, et son prix est indépendant de l'opinion." Cette pensée profonde termine sa brochure de 1809.

L'histoire lui apprenait tout ce que peut l'égoïsme de l'homme servir par le succès ; mais en même temps il sut distinguer les époques de réaction, et apprécier à sa juste durée le rôle éphémère et violent des passions humaines. A côté de l'histoire des faits, il mêla et suivit l'histoire des idées ; la puissance féconde de celles-ci ne lui échappa nullement. Dans la noble lutte qu'il soutint, il comprit que les ennemis du nom canadien nous laissaient encore trop libres pour nous anéantir sans résistance. Le peuple faisait son devoir ; M. Viger se dit que ce qui fait la force d'une nation, c'est la connaissance qu'elle a de ses droits et la liberté qui lui est laissée dans l'accomplissement de ses devoirs civils et politiques.

Les Canadiens étaient religieux ; mais la nouveauté des institutions qui leur étaient octroyées empêchaient par là-même qu'ils comprissent tout d'abord les importants privilèges qui en découlaient. Et cependant, c'était-là leur unique planche de salut : il fallait donc les instruire ; il fallait faire au peuple son éducation politique. M. Viger s'y dévoua sans relâche.

La semence d'idées qu'il répandit à la tribune et dans la presse porta ses fruits ; elles s'emparèrent des jeunes générations, se développèrent dans les esprits et pénétrèrent enfin jusqu'aux masses.

Nous l'avons dit : M. Viger embrassait de haut et de loin les événements, et il se formula une maxime qu'ont entendue tous ceux qui eurent le bonheur de le voir de près : "quand un peuple est réellement vertueux, sa force morale est immense."

Admirateur éclairé de la constitution anglaise, il ne fit jamais la guerre à l'homme mais aux abus ; fort des droits qu'elle nous accordait, il lui demandait les armes dont il se servit pour battre

en brèche le machiavélisme de certaines coteries puissantes. C'est au nom de la constitution qu'il a toujours et partout réclamé justice pour le peuple canadien.

L'acte de 1791 donnait au Bas-Canada des institutions libres et un Parlement : ou cette loi était inutile, ou elle devait nous faire jouir des importantes prérogatives de la constitution anglaise ; et alors nous avions le droit de fixer nous-mêmes nos taxes comme de disposer du revenu, et celui de faire nos lois et de n'être jugés que par nos pairs. Or, ce furent précisément les droits qu'un certain parti dénia aux Canadiens.

M. Viger, par la nature de ses études, comprit sans peine l'extrême danger, de laisser l'administration de la justice aux mains de nos adversaires. Aussitôt qu'il crut le moment arrivé, il s'éleva avec force en chambre contre le système au moyen duquel les shérifs ne tiraient les jurés que des villes, et mettaient par-là même la vie et l'honneur de la masse du peuple, à la merci de quelques individus. Il proposa des projets de loi, fit ordonner des enquêtes législatives, écrivit dans la presse, prononça des harangues, véritables chefs-d'œuvre en ce genre, et n'hésita pas à citer des faits à l'appui de ses réclamations.

Nous avons sous les yeux le Rapport d'un Comité spécial nommé pour s'enquérir de la manière dont se faisait le tirage des jurés en matière criminelle dans le Bas-Canada, qui porte la date du 20 mars 1830, et dont la rédaction est de M. Viger. Ce travail, comme tous ceux de l'auteur, dénote une connaissance profonde et éclairée des droits constitutionnels et des conséquences politiques qui en dérivent.

C'est en 1826 que parut l'*Analyse d'un entretien sur la conservation des établissements du Bas-Canada, par un Canadien, dans une lettre à un de ses amis*. M. Maximilien Bibaud range à juste titre cette magnifique épître sur la nationalité canadienne parmi les écrits les plus remarquables de M. Viger. Observons en passant que plusieurs des écrits de ce grand homme, aussi bien que ses *Considérations relatives à la dernière révolution de la Belgique*, dont la dernière édition fut faite en 1842, sont encore de nos jours pleins d'actualité.

De telles paroles, de tels travaux nous ont sauvé dans le temps : mais peut-on dire que la lutte est finie ? que nous n'avons à admirer les instruments de notre salut que comme de glorieux trophées de victoire ? Non, certes. — Et si les armes dont se servirent ces pères de la patrie furent heureuses, pourquoi ne le seraient-elles plus dans nos mains ? Ce n'est pas avec des mots qu'on assure des droits ; c'est avec des arguments.

Au lieu de les rendre inutiles, nous croyons que le temps retrempe les moyens de défense, empruntés aux principes de notre gouvernement, et aux grandes vérités de l'ordre social et religieux.

Ce caractère de modération et de force qui caractérise les œuvres de M. Viger ne l'abandonna jamais à la tribune et dans les assemblées populaires, comme dans ses luttes les plus vives avec les administrations qui voulurent nous opprimer. Aussi, se fit-il souvent des amis au sein même du parti qu'il combattait avec le plus d'énergie ; nous connaissons des traits qui prouvent ce que nous disons en ce moment, et que l'histoire recueillera plus tard avec bonheur : nous pouvons ajouter, que M. Viger fut honoré de l'estime de plusieurs gouverneurs et administrateurs.

Voici quel souvenir M. A. de Puibusque a emporté de M. D. B. Viger.

« La vénération publique entoure encore dans le Conseil Législatif le doyen des orateurs franco-canadiens, M. Denis Benjamin Viger, noble vieillard, plein de verdeur, d'activité, de patience ; initié avant tout autre à la science des précédents constitutionnels et à la pratique des formes parlementaires, il n'a jamais oublié pendant sa longue carrière, que le meilleur des enseignements est celui de l'exemple ; les débats des plus mauvais jours l'on trouvé calme au fort de la tempête, et toujours poli en face de l'invective. . . . . au fond même des cachots, il a su conserver l'arbanité de son caractère et l'inaltérable sérénité de son âme. »

En 1828, M. Viger fut choisi avec MM. Neil-on et Cuvillier pour porter en Angleterre les adresses du peuple canadien, ex-

posant ses griefs contre l'administration du gouverneur Dalhousie ; Ces représentations étaient couvertes de 80,000 signatures. La mission des agents canadiens qui coïncida avec une démarche semblable adoptée par le Haut-Canada, eut pour résultat le rappel de lord Dalhousie et un rapport du comité de la Chambre des Communes, favorable au Bas-Canada sur un grand nombre de points.

Nommé à la Chambre-Haute par sir James Kempt, en 1830, M. Viger prit son siège l'année suivante à l'ouverture du 14<sup>e</sup> Parlement. La Chambre d'Assemblée eut encore besoin de ses services, et le chargea cette même année d'aller soutenir, auprès des ministres anglais, les accusations qu'elle portait contre le procureur-général Stuart. Celui-ci l'y suivit. Après deux années de lutte, dit M. Bibaud, jeune, M. Viger gagna sa cause contre ce terrible adversaire qui fit une défense d'un volume in-folio qu'il fallut réfuter ligne par ligne.

Lord Goderich, ministre des colonies, condamna et destitua M. Stuart.

Il est à regretter que l'histoire jusqu'à présent ne nous ait presque point parlé de cette seconde mission de l'Hon. D. B. Viger : la cause dont il était chargé, le travail et le zèle qu'il apporta à la défendre, les observations nombreuses qu'il soumit au Bureau Colonial sur l'état de la Province sont pourtant plus que suffisantes pour lui mériter cet hommage que l'avenir ne refuse jamais aux grands citoyens d'un pays.

M. Viger, par ses principes, ne pouvait prendre aucune part aux évènements de 1837 et 1838 ; il ne pouvait approuver qu'on sortît de la légalité et qu'on outrepassât les bornes de défense que la Constitution nous mettait entre les mains. Ce malheureux coup de tête ne pouvait que servir de prétexte à ceux qui, depuis 1823, voulaient l'Union des deux Provinces ; et en effet, cet acte fut consommé en 1841.

Néanmoins, on arrêta M. Viger tout-à-coup, le 4 novembre 1838 ; il fut jeté en prison sans avoir pu apprendre la cause de son arrestation. Ses papiers furent bouleversés ; on en apporta une partie afin de découvrir quelque chose qui pût le compromettre : on ne trouva rien.

Les Commissaires chargés de s'enquérir de la situation des détenus pour causes politiques lui firent l'offre de sa liberté, moyennant un fort cautionnement de bonne conduite : M. Viger pour toute réponse demanda son procès.

S'il s'était vu, écrivit-il, l'objet d'une accusation formulée, quelque injuste qu'elle eût pu lui paraître, il n'aurait sûrement pas refusé de donner caution de se présenter pour y répondre : mais il n'était chargé d'aucun crime, pas même d'un délit.

Nous trouvons ces paroles dans les *Mémoires* qu'il publia à ce sujet en 1840.

Voici avec quelle ampleur et avec quelle justesse de coup d'œil M. Viger y envisage la question de son emprisonnement :

« L'arrestation d'un citoyen, sa détention, lorsqu'elles n'ont pas pour les justifier des causes avouées par la loi, ou lorsqu'elles ne sont pas accompagnées des formalités qu'elle prescrit, ne peuvent être regardées comme des calamités purement personnelles. C'est la société toute entière dont l'existence est menacée par l'arbitraire qui, toujours avide de victimes, propage avec la rapidité de l'incendie les maux publics que l'observation des règles de la justice aurait pu facilement détourner, qu'elle seule pourrait guérir, comme elle en préviendrait le retour. »

A l'ouverture du premier Parlement-Uni en 1841, sous Lord Sydenham, il vint représenter le comté de Richelieu, et prononça trois discours dignes de fixer l'attention : il y traça avec cette sûreté de vues que lui donnait sa longue expérience des hommes et des choses les principes qui devaient guider les Canadiens dans cette nouvelle phase de leur existence. Il prophétisa beaucoup d'évènements qui se sont aujourd'hui accomplis. Le célèbre M. Howe, membre de la Législature Nouvelle-Ecosse, se trouvait alors à Kingston et parla de ces discours en des termes qui durent flatter M. Viger.

En 1844, il était appelé par Lord Metcalfe pour former le ministère qui remplaça celui de M. LaFontaine ; il s'adjoignit entre

autres M. Draper, aujourd'hui Juge-en-Chef du Haut-Canada, M. Daly, ci-devant Gouverneur de l'Isle du Prince-Edouard, et Mhon. Denis-Benjamin Papineau, son cousin et frère de l'orateur.

C'est pendant la courte durée de cette administration qu'eut lieu le rappel des exilés canadiens, que se fit la distribution des terres aux miliciens, que l'usage de la langue française fut rétabli dans les procédés de la Législature, qu'eut lieu l'abrogation de la liste civile votée par le parlement anglais, et que le gouvernement responsable fut reconnu et mis en pratique.

En 1844, parut le dernier ouvrage de M. Viger : *La Crise Ministérielle*. Nous y trouverons défini le gouvernement responsable tel qu'on l'a toujours entendu depuis. La même modération et la même force de logique s'y font remarquer que dans ses écrits antérieurs.

L'époque où nous sommes arrivés maintenant fut un temps de transition où la bonne foi se rencontra souvent entre deux adversaires, entre deux camps, entre deux opinions : aussi nous n'hésitons pas à dire que c'est à ce point de vue que l'historien devra se placer pour juger sainement des choses, et arriver à la vérité. Il ne nous appartient pas d'en dire plus long.

M. Viger continua de siéger au Conseil Législatif, où il avait été appelé après sa résignation, jusqu'à ce que son grand âge lui rendit impossible de se rendre au siège du gouvernement. Il parut la dernière fois en public à la grande démonstration qui fut faite à S. E. le Nonce Bedini, dans la cour du Collège de Montréal. Le discours qu'il adressa, en cette circonstance au représentant du St. Père, fut admirable de délicatesse et de dévouement. On a dit que c'était le chant du Cygne.

M. Viger est le père de la presse canadienne à Montréal ; il fonda la *Spectateur*, qu'il rédigea en grande partie ; il appuya de sa fortune les fragiles commencements de la *Minerve*, inaugurée par M. A. N. Morin, son élève ; et mit sa collaboration au service de toutes les belles causes. Il fonda plus tard l'*Aurore des Canadas* ; à plusieurs reprises, aida les efforts de M. Ludger Duvernay, propriétaire de la *Minerve*, et ne resta étranger à aucune entreprise sérieuse de journalisme. Il fut l'un des fondateurs de l'*Ordre* et encouragea puissamment l'*Echo* du Cabinet de Lecture et cette belle institution littéraire et catholique.

Comme le dit avec raison l'historien-biographe Bibaud, M. Viger a été le Mécène de plusieurs jeunes littérateurs.

De son mariage avec demoiselle Marie-Amable Forrester, M. Viger n'eut qu'une petite fille, morte à l'âge de huit mois. Madame Viger, après avoir été la principale fondatrice de l'établissement du Bon-Pasteur et la mère des pauvres de cette ville, succomba aux atteintes du dernier choléra, le 22 juillet 1854. (1)

L'honorable D. B. Viger a cultivé la poésie et surtout l'épigramme avec quelque succès ; dans une lecture sur la littérature canadienne, M. le Surintendant de l'Instruction Publique en a cité quelques-unes pleines de sel et de bon goût.

Son style généralement se fait remarquer par beaucoup de pureté et de correction. On peut citer plusieurs pages de ses écrits comme remarquables par la beauté et la concision de la forme.

Plein de générosité et de charité chrétienne, M. Viger a de tout temps versé dans le sein des pauvres le superflu de sa grande fortune ; il donnait ainsi aux bonnes œuvres ce que d'autres auraient donné au luxe et au faste.

Avec quel plaisir il aimait à aider la jeunesse pauvre et honnête !

Nous l'avons vu, ce digne vieillard, prodiguer les conseils de sa longue expérience aux jeunes hommes comme aux hommes mûrs ; nous avons souvent écouté avec une religieuse attention la voix brisée de ce grand patriote, nous racontant avec bienveillance quelques traits de sa vie passée. Nous l'avons entendu gémir sur les malheurs qu'il redoutait pour l'avenir de sa patrie.

(1) Nous prions M. Coffin, Protonotaire de la Cour Supérieure, et M. Dubois, du Greffe des Tutelles et Curatelles, de vouloir bien accepter nos remerciements pour la bonté avec laquelle ils nous ont donné les renseignements que nous leur avons demandés.

Souvent il soulevait avec tristesse ses mains débiles et répétait ce vers d'un grand poète :

Je suis vaincu du temps, je cède à ses outrages.

Tout le monde a pu admirer le beau portrait de M. Viger, qui se trouve au salon de l'Evêché de Montréal, et qui sort du pinceau de M. Hamel. Sa tête a conservé tous ses cheveux ; ils sont d'une grande blancheur ; son front est noble et révèle une belle intelligence ; toute sa figure respire une grande distinction, et ce calme, cette bonté, qui le rendaient d'un accès si facile à tous.

Il n'a cessé d'écrire dans les journaux et de suivre avec anxiété la marche des événements politiques. Il y avait à peine six jours que l'*Ordre* avait publié de lui un article bien pensé sur Anderson, lorsqu'est arrivé son décès.

Celui qui, pendant plus de soixante ans, avait défendu les droits de son pays, est mort, pour ainsi dire, en demandant la liberté d'un pauvre esclave fugitif.

L'hon. Denis Benjamin Viger s'est éteint de vieillesse à une heure et demie de l'après midi de mercredi, treize février, à l'âge de 86 ans six mois moins six jours. Sa mort a été celle d'un vrai chrétien. Il avait reçu le St. Viatique le lundi matin et avait été administré la veille au soir. Il n'a pas eu d'agonie ; ses yeux se sont fixés peu à peu ; sa respiration est devenue plus courte et plus rapide et a diminué graduellement comme une lumière privée d'aliment.

Son médecin, M. Picault, père, disait que cette mort avait été si douce qu'il avait pu à peine saisir le moment où le dernier souffle de la vie s'était exhalé.

L'*Ordre* a déjà donné les détails des honneurs que tous les Canadiens de cette ville ont rendus aux restes du grand patriote, et publié les quelques paroles touchantes que Mgr. de Montréal a prononcées en cette circonstance ; nous n'ajouterons rien. (1) Presque tous les journaux français se sont mis en deuil pour l'occasion. Le jour de ses funérailles, les trois divisions de la Cour Supérieure à Montréal se sont ajournées et ont donné ce témoignage de respect à la mémoire de M. Viger. L'illustre défunt était à la fois le doyen du barreau et de la presse du Bas-Canada.

Nous devons dire en terminant que cette notice a été composée par nous sur des renseignements que nous tenons pour la plupart de la bouche même de M. Viger : nous avons pris le temps de les vérifier et de corriger quelques dates sur un premier manuscrit.

Puisse ce faible hommage de reconnaissance individuelle être agréable aux mânes de l'illustre défunt, en attendant qu'une plume plus habile et plus expérimentée dresse au grand homme le piédestal qui lui est réservé dans l'histoire impartiale des temps où il vécut.—L'*Ordre*.

JOSEPH ROYAL.

## NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

UN ZOUAVE MAL APPRIS.—Figurez-vous, disait avec dépit un Autrichien, prisonnier à Chartres, que j'allais percer un zouave de ma baïonnette ; tout-à-coup, il m'échappe en se jetant sur le dos : mon coup porte à faux, et mon adversaire, me saisissant par les jambes, me renverse et me fait ce que je suis... votre prisonnier.

RAPPROCHEMENT SINGULIER.—Voici un singulier rapprochement entre les noms de quelques-uns des Souverains en 1859 et ceux des Souverains du temps du premier empire français. Il est d'autant plus frappant qu'il porte sur les noms des Souverains plus ou moins intéressés dans les dernières luttes.

(1) Voir l'*Echo* page 59.



| Naissances.        | Souverains<br>au commencement<br>du siècle. | Souverains actuels.    |
|--------------------|---|------------------------|
| Etats de l'Eglise. | Pie VII.                                    | Pie IX.                |
| France.            | Napoléon Ier.                               | Napoléon III.          |
| Autriche.          | François II.                                | François Joseph Ier.   |
| Russie.            | Alexandre Ier.                              | Alexandre II.          |
| Prusse.            | Frédéric Guillaume III.                     | Frédéric Guillaume IV. |
| Etats Sardes.      | Victor-Emmanuel Ier.                        | Victor-Emmanuel II.    |

LA PRODUCTION MÉTALLURGIQUE. — Les principaux métaux sont l'or, l'argent, le cuivre, l'étain, le zinc, le plomb, le mercure et le fer. Dans cette liste l'or est le plus cher et le fer est le plus utile.

Or voici, d'après un travail de statistique de M. Whitney, la liste des nations qui produisent ces métaux, en les classant selon l'importance de leur production, et exprimant celle-ci en chiffres ronds.

Production de l'or estimée en dollars : Etats-Unis, 49 millions et demi ; Australie, 37 millions ; Russie, près de 15 millions ; Indes, 6 millions ; Equateur, Nouvelle-Grenade, etc., près de 4 millions ; Mexique, 2 millions et demi ; Brésil, 1 million et demi ; Autriche, 1 million et demi ; Afrique, presque 1 million ; Chili, un peu plus d'un million ; Pérou, moins d'un demi-million ; Espagne, 10,000 dollars ; Suède, 476 seulement. — Production totale en 1854 : 119,523,000.

Production de l'argent : Mexique, 28 millions de dollars ; Pérou, près de 5 millions ; Chili, 4 millions ; Bolivie, 2 millions ; Espagne, 2 millions ; Autriche, 1 million et demi ; Grande-Bretagne, un peu plus de 1 million ; Russie, un peu moins de 1 million ; France, 50,000. — Production totale : 47,443,200.

Production du cuivre : Grande-Bretagne, 9 millions de dollars ; Chili, 8 millions et plus ; Russie, 4 millions ; Etats-Unis, 2 millions ; Australie et Océanie, 2 millions ; Afrique, 360,000 dollars. — Production totale : 34,140,000.

Production de l'étain : l'Angleterre, l'Asie méridionale et les Indes se sont partagé la plus grande partie de cette production, qui a été de 8,195,000 dollars.

Production du zinc : Prusse, près de 4 millions de dollars ; Belgique, près de 2 millions. — Production totale : 6,660,500.

Production du plomb : Grande-Bretagne, 7 millions de dollars ; Espagne, 3 millions et demi ; Etats-Unis, près de 2 millions ; Prusse, près de 1 million ; Autriche, 800,000 ; le Hars, 1 demi-million ; la France, 172,000. — Production totale : 15,295,000.

Production du mercure : Espagne, 1,250,000 dollars ; Etats-Unis, 1 demi-million ; Autriche, 250,000 Pérou, 100,000. — Production totale : 2,100,000.

Enfin, production du fer : Grande-Bretagne, 3 millions de tonnes (la tonne pèse 1,016 kilogrammes), et plus de la moitié en fabrication ; Etats-Unis, 1 million de tonnes, avec une moitié manufacturé ; France, 600,000 tonnes seulement, avec 60,000 en fabrication. — Production totale : 5,817,000 tonnes. En 1810, la totalité du fer fabriqué n'était que de 740,000 tonnes.

COMMENT LES PLUS GRANDS HOMMES D'AUTREFOIS TRAITAIENT LA PAPAUTÉ. — Si l'on veut savoir comment les plus grands hommes et les plus illustres fondateurs de nos dynasties ont traité, dans les siècles chrétiens, cette majesté désarmée qu'on nomme la papauté, et ce qu'elle-même a fait dans sa faiblesse pour leur grandeur contemporaine et

pour leur gloire future, voici un exemple à jamais illustre, qui, à mille ans de distance, est encore de saison et nous instruit toujours. C'est le R. P. Félix qui le cite dans une de ces conférences.

Un jour, le pape Léon III, chassé de Rome par quelque sédition, telle qu'il s'en est fait souvent autour de cette royauté immortelle, venait implorer le secours de Charlemagne, alors à Paderborn. Le grand roi envoya à sa rencontre d'abord un archevêque, ensuite un grand de sa cour, puis son fils Pepin, alors vainqueur des Huns et roi de l'Italie. Pepin marchait à la tête de cent mille hommes. Lorsque cette armée aperçut le pontife, entouré seulement de quelques serviteurs, elle se prosterna trois fois ; Léon III la bénit trois fois, et Pepin vint se placer à ses côtés. Bientôt Charlemagne averti, sort de Paderborn accompagné du clergé, portant la bannière et la croix ; il vient se placer au milieu d'une autre armée, composée de différents peuples qu'il range en un cercle immense représentant une cité vivante, au milieu de laquelle il se tient lui-même, debout, surpassant de la tête tous ceux qui l'entourent. Le Pape paraît dans l'enceinte, escorté de Pepin. En ce moment, armée, peuple, clergé, toute l'innombrable multitude tombe à genoux, et Charlemagne, le père de l'Europe, resta incliné devant Léon, le pasteur du monde, qui bénit à trois reprises, ces armées et ces peuples prosternés. Ces deux grands hommes ensuite s'approchent, et s'embrassent en pleurant l'un sur l'autre, et le pape, élevant la voix, entone le cantique des anges : *Gloria in excelsis Deo*. Charlemagne et Pepin ne se sentirent pas trop humiliés d'une prostration qui les élevait plus haut que leurs victoires. Ces fondateurs religieux de la plus grande dynastie de rois ne durent pas se repentir d'avoir fait un pareil honneur au représentant d'une dynastie plus grande encore.

Saint Joseph où Méditations, pour tous les jours du mois de Saint Joseph, avec l'approbation de Mgr. Bourget. Tel est le titre d'un livre contenant les prières et méditations du mois de mars, augmenté du petit office de St. Joseph. A vendre, ainsi que la neuvaine en l'honneur de St. François-Xavier, chez J. B. Rolland et Fils.

M. le directeur du Cabinet de Lecture Paroissial nous prie de faire agréer ses sincères remerciements au Rév. Messire Reymond, supérieur du collège de St. Hyacinthe, pour l'envoi de son discours, prononcé dans sa maison, sur les *devoirs envers le Pape*. Nous en rendrons compte plus tard.

L'explication de la dernière énigme est la lettre M.

## L'ÉCHO DU CABINET DE LECTURE

PAROISSIAL

REVUE SEMAIDIAIRE

Publié par

J.-B. ROLLAND & FILS

6, Rue St. Vincent

MONTREAL.

ABONNEMENT : \$2 par année payable d'avance.

Des Presses à Calorique d'Eusèbe Sénécal, 4, Rue Saint Vincent, Montréal.